

## Les grévistes prêts à des concessions

Plus de deux mois de grève de la faim

JIHANE GATTIOU

**A** quand la fin du calvaire des enseignants titulaires de doctorat français, en grève de la faim depuis plus de 61 jours ? Le bras de fer qui dure depuis le 1er novembre n'a pas porté ses fruits. Ils n'auraient jamais imaginé au début de leur débrayage que leur aventure allait durer si longtemps. Ils n'en reviennent pas. Il s'agit d'un record jamais égalé au Maroc. Très affaiblis, voire agonisants, ils sont prêts à l'heure actuelle à faire nombre de concessions à condition d'une reconnaissance scientifique et morale.

Ont-ils eu tort de se lancer dans cette grève de la faim ? N'avaient-ils pas d'autres solutions pour manifester leurs doléances ? Les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur leur reprochent d'user d'un moyen syndical trop radical " ne reflétant pas leur situation sociale". "Qu'ont-ils laissé aux étudiants et aux chômeurs ? ", s'interroge-t-on de part et d'autre.

Mais la solution est-elle de les laisser mourir ou bien vivre le restant de leur vie marqués par les séquelles irréversibles de la grève de la faim ?

Dimanche dernier au siège du Syndicat national de l'enseignement supérieur à Rabat, l'ambiance était particulière : des enfants et des épouses en larmes, des hommes inquiets criant haut et fort leur désespoir. Pour la première fois de leur vie, ils ne pouvaient pas célébrer l'Aïd dans la joie et



Certains grévistes refusent d'être hospitalisés.

la bonne humeur. Deux professeurs ont été transportés à midi aux urgences d'Avicenne. Au bord du désespoir, certains grévistes s'abstiennent depuis quelques jours de prendre le sucre et d'autres refusent d'être hospitalisés malgré leur grave état de santé.

"Aujourd'hui, notre objectif est de dépasser cette crise. Le côté matériel vient en dernier ressort. Le concours est une condition aberrante. Nous ne pouvons pas accepter que nos compétences soient évaluées par des confères qui étaient nos élèves ou qui ont eu leurs diplômes dans d'autres pays. Le

ministre Habib El Malki nous a précisé vendredi dernier que le concours est formel. Mais nous n'avons rien écrit. Nous luttons encore avec tout le risque que la grève de la faim a aussi sur le système nerveux", nous a déclaré le Dr. Mohamed Mahassine, président de l'Association des enseignants chercheurs marocains lauréats des universités françaises et titulaires de doctorat français (Amecluf). Selon lui, la balle est dans le camp du gouvernement.

Pour résoudre le problème, l'affaire est simple selon le département de Habib El Malki : le candidat devra présenter un

dossier scientifique devant une commission composée de professeurs d'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel n° 1124.97 du 4 juillet 1997. Il est à noter que le ministère de l'Enseignement supérieur a élaboré un projet qui prévoit de reclasser ces enseignants recrutés avant 1997 au grade de " professeur habilité " à compter de 2002. Il envisage aussi de leur permettre de passer le concours de promotion au grade de professeur d'enseignement supérieur en 2006.

Le projet prévoit aussi de calculer l'ancienneté acquise depuis la date du recrutement (y compris pour les enseignants chercheurs titulaires de doctorat français qui ont obtenu un doctorat d'Etat avant 1997).

Mais les protestataires ont toujours rejeté cette proposition quoiqu'ils annoncent, à l'heure actuelle, des concessions pour mettre fin à leur calvaire qui n'a que trop duré. Affaire à suivre...

### Position du ministère de tutelle

Les responsables du département de l'Enseignement supérieur continuent d'affirmer que la grève de la faim observée par les enseignants chercheurs titulaires du doctorat français depuis le 1er novembre est injustifiée et ne concerne que les intéressés. « C'est une erreur. Et c'est à eux de décider

de l'arrêter car la position du ministère est on ne peut plus claire. »

Selon le ministère, toutes les solutions juridiques possibles pour mettre fin à ce vieux problème de plus de vingt ans ont été puisées. « Le dialogue n'a jamais été fermé. Nous avons fait beaucoup de conces-

sions et nous sommes arrivés à un consensus qui devrait normalement satisfaire toutes les parties.

Mais, les grévistes refusent les propositions. On ne sait pas pourquoi, d'autant plus que le concours est académique et n'est pas soumis à un quota», explique un responsable.